

#YOUSTART

Une offre de services juridiques Onelaw
adaptée aux startups innovantes
pour les aider à réaliser et réussir
leur projet de développement.

+

Un partenariat sur le financement de
l'innovation avec le cabinet Leyton.

DEUX QUESTIONS DECISIVES POUR LA REUSSITE D'UN PROJET

Un entrepreneur / un dirigeant de startup est le plus souvent un hyper spécialiste de son domaine et maîtrise parfaitement les aspects techniques et commerciaux.

Lorsqu'il envisage :

- la mise en œuvre d'une idée nouvelle,
- la création d'une activité nouvelle.

Quel que soit le cas, deux interrogations reviennent :

- comment sécuriser l'innovation et le processus juridique ?
- comment mettre en œuvre le projet de façon optimale ?

DEUX REponses SUR-MESURE DE ONELAW

1. Sécuriser l'innovation et le processus juridique

Un projet est souvent le fruit d'une démarche innovante, d'une idée nouvelle. Faute de temps, de budget, de ressource, les contraintes juridiques liées au projet sont trop souvent négligées par les startups.



Dans un premier temps, le rôle de ONELAW est de protéger l'innovation, ainsi que son processus de création. »

En tenant compte de la spécificité de son client, ONELAW :

- analyse les composantes juridiques du projet,
- informe son client des contraintes juridiques liées au projet,
- éventuellement, propose des actions correctrices.

2. Optimiser la réalisation du projet

Une fois le projet lancé, comment emprunter le chemin le plus efficace ?
Comment atteindre vos objectifs dans des conditions optimales ?



Le rôle de ONELAW consiste alors à sécuriser les relations de la startup avec ses clients, ses fournisseurs et ses partenaires. »

ONELAW accompagne le dirigeant dans la mise en œuvre de son projet :

- structurer la démarche et la valider au plan juridique,
- acquérir des méthodes, des réflexes,
- viser juste.

EN QUOI CONSISTE NOTRE OFFRE #YOUSTART ?

« Tout au long de notre intervention, nous agissons comme conseil pour favoriser un développement pérenne et rentable de l'entreprise. »

En amont du projet

- Audit du projet, élaboration et optimisation du business model,
- Choix d'une structure juridique, constitution et immatriculation des sociétés, rédaction des statuts et pactes d'actionnaires,
- Dépôt de marque et modèle.

En aval

- Rédaction des contrats commerciaux et conditions générales de vente,
- Accord de confidentialité,
- Mentions légales site internet,
- Assistance au premier appel d'offre,
- Contrat de travail type et règlement intérieur,
- Analyse du statut social du dirigeant,
- Formalités liées à l'embauche,
- Précontentieux et modèle de lettre de mise en demeure,
- Etude d'optimisation fiscale,
- Opportunité de déposer une demande de crédit Impôt recherche (CIR ou CII) et/ou un statut d'entreprise innovante grâce à l'offre Innovation / R&D du cabinet Leyton.



En option (facturation indépendante adaptée aux enjeux et à la situation de l'entreprise)

- Contentieux commercial ou prud'homal,
- Conseil et assistance en levées de fonds, acquisitions, cessions, négociation investisseurs.

A QUEL PRIX ?

Notre offre #YOUSTART est proposée à un coût adapté aux ressources des startups innovantes :

180 euros HT par mois pour la première année d'activité *.

UN ETAT D'ESPRIT DE PARTENAIRE

Implication = La réussite des projets de nos clients est aussi la nôtre.

Réactivité = Une équipe dynamique et jeune, dévouée à ses clients.

Rentabilité = Des prestations sources d'économie et gages de sécurité.

Stratégie = Une approche concertée et une vision globale de l'entreprise.

Transparence = Des honoraires adaptés en concertation avec nos clients.



POUR NOUS CONTACTER

Siège social:
9 rue Juliette Récamier
69006 Lyon
Tel : 04 72 16 10 68
Fax: 04 72 16 97 88

Bureau secondaire:
32, rue de Caumartin
75009 Paris
Tel : 01 47 03 33 38
Fax : 01 42 86 06 29

Email: contact@onelaw.fr

Web: www.onelaw.fr

QUI SOMMES-NOUS ?

ONELAW est un cabinet d'avocats à la fois spécialisé et multidisciplinaire. Avec plus de 2 000 dossiers traités par an au service des entreprises, les avocats du cabinet ONELAW disposent d'une expertise inégalée en France dans les domaines du droit de la sécurité sociale et du droit du travail, ainsi que de compétences fortes et reconnues en matière de droit des affaires, de droit fiscal et de droit public. Le cabinet ONELAW est membre du réseau pluridisciplinaire Leyton International.



NOTRE PARTENAIRE

Leyton, acteur majeur du conseil pour les entreprises, accompagne ses clients dans l'amélioration de leur performance économique, financière et sociale. Nos prestations couvrent 5 domaines principaux dont le financement de l'innovation. Il existe de nombreuses aides et subventions qui ont pour objectif de soutenir les projets innovants des entreprises françaises. Néanmoins, la complexité d'utilisation et de compréhension de ces mécanismes nécessitent souvent un accompagnement externe pour en bénéficier pleinement et de manière sécurisée. C'est pourquoi Leyton propose aux start-up une offre Innovation / R&D pour les accompagner tout au long du processus.

Pour plus d'information : www.leyton.com

*Le conseil de ONELAW, dans le cadre de l'offre « YOUSTART », concerne le droit français uniquement. Il se limite aux domaines d'intervention listés ci-dessus (hors options). Les frais administratifs et débours liés aux démarches de dépôt de CIR, de dépôt de marque, les frais de greffe ou de publicité dans un journal d'annonces légales ne sont pas compris dans l'offre.

SELARL ONELAW - Cabinet d'avocats inscrit aux barreaux de Lyon - RCS Lyon n°510 044 340 - Création graphique SAS Small Stories.